

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 000583

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AHLINE ABDELLAL

Date de naissance :

Adresse : HAY ALLY ABDELLAL Rue 132 N° 52 AIN CHOURA

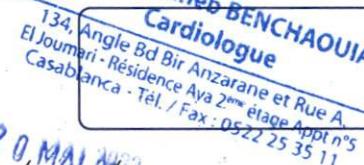
Tél. : 06.95.000.538

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20 MAI 2022

Nom et prénom du malade : HTA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

HTA Chirurgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 MAI 2022	Cardio		300 ff	Docteur Zineb BENCHACH Cardiologue El-djazairi - Angle 600 dir Arzane Cdt-blanca - Tel. /
27 MAI -	(F)			Docteur Zineb BENCHACH

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	25/5/00	160567

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Dr. Hoda OUALI ALAMI MEDECIN BIOLOGISTE 252, Bulekhalil, Hay My Abdellah Ain Chock - HS : 05 22 52 62</p>	24/05/22	B = 240	290 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

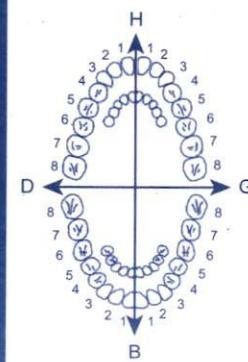
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



, le : 20/05/2022

Casablanca, le :

Ordonnance

Mme FTAILI EP AMINE FATNA



27.05.23

CARDIOAPSPIRINE 100 mg : 1 comp/j au milieu du déjeuner 3 MOIS

50.05.23

CARDENSIEL 2,5 mg : 1 comp/j le matin 3 MOIS

99.05.23

LD NOR 20 mg : 1 comp/j le soir au dîner 3 MOIS

209.05.23

APROVASC 300 mg / 10 mg : 1 comp/j le matin 3 MOIS

113.50.23

HYPERIUM 1 mg : 1 comp/j le soir 3 MOIS

34.60

LASILEX 40 mg : 2 comp X 2 /j pendant 3 jours puis 1 comp X 3 / j pdt 3 jours

134. Angl. Bd Bir Anzarane et Rue A. El Jourmari Résidence Aya 2^{ème} étage Appt n°5
Casablanca Tél : 0522 25 35 11

POTASSIUM SIROP : en fonction de la kaliémie

24.60

CORVASAL 2 mg ! 1 comp X3 / j

46.70

—

1605.60

Docteur Zineb BENCHAOUIA
Cardiologue
134, Angle Bd Bir Anzarane et Rue A.
El Jourmari - Résidence Aya 2^{ème} étage Appt n°5
Casablanca Tél : 0522 25 35 11



Docteur BENCHAOUIA Zineb
Cardiologue

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris
Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd Casablanca
Diplômée en Echocardiographie
de l'Université de Bordeaux



الدكتورة بن الشاوية زينب

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات بيباريس
طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد
حاصلة على شهادة فحص القلب بالصدري
من جامعة بوردو بفرنسا

Casablanca, le : *20 MAI 2022*

Mme Ftauli ep Amine
Fatna.

Mme
Fatna.

creatinine

K+

Docteur Zineb BENCHAOUIA
Cardiologue

134, Angle Bd Bir Anzarane et Rue A.
El Jomari - Résidence Aya 2^{ème} étage Appt n°5
Casablanca - Tél. / Fax : 0522 25 35 11

LABORATOIRE EL KHALIL

Dr. Hoda OUALI ALAMI
MÉDECIN BIOLOGISTE

252, Bd El Khalil, Hay
Abdellah Ain Chock - HS
Fix 05 22 52 62 52 - 05 22 21 10 90



220522400011
01 (0) 9N
F 0522 25 35 10
LABORATOIRE EL KHALIL

ORDO

134, Angle Bd Bir Anzarane et Rue A. El Jomari - Résidence Aya - 2^{ème} étage - Appt n°5 - Casablanca
Tél. : 0522 25 35 11 - E-mail : benchaouiazineb@gmail.com
Urgences : 0668 37 84 57



مختبر الخليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE EL KHALIL D'Analyses Médicales et Biologiques

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Oncologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Spermologie

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

د. هدى الواي العلمي

INPE :	
093061166	

FACTURE N° : 2205240001

Casablanca le 24-05-2022

Mme Fatna FTAILI EP AMINE

Demande N° 2205240001

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0111	Créatinine	B30	B
0131	Potassium	B30	B
0135	Urée	B30	B
0241	Cytologie, culture, identification	B90	B
0242	Antibiogramme	B60	B

Total des B : 240

Total des E : 0.00

TOTAL DOSSIER : 290.00DH

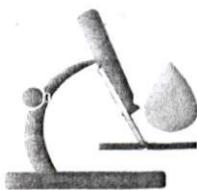
Arrêtée la présente facture à la somme de : **deux cent quatre-vingt-dix dirhams**

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr Hoda OUALI ALAMI
MÉDECIN BIOLOGISTE
252, Bd El Khalil, Hay
My Abdellah Ain Chok - HS
Fix : 05 22 52 62 52 - 05 22 21 10 90

252, Bd. EL KHALIL , Hay My Abdellah, Ain Chok, Casablanca- Tél : 0522526252 / FAX:
0522211090

E-Mail : labo.elkhalil@gmail.com - Patente N : 34046060 - I.F.N : 15214903 - CNSS : 4204096

ICE : 001603906000091



مختبر الخليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE EL KHALIL D'Analyses Médicales et Biologiques

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Oncologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Spermologie

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

د. هدى الواي العلمي

Date du prélèvement : 24-05-2022
Code patient : 1809060015
Né(e) le : 01-01-1949 (73 ans)



Mme Fatna FTAILI EP AMINE

Dossier N° : 2205240001

Prescripteur : Dr ZINEB BENCHAOUIA

BIOCHIMIE SANGUINE

23-02-2022

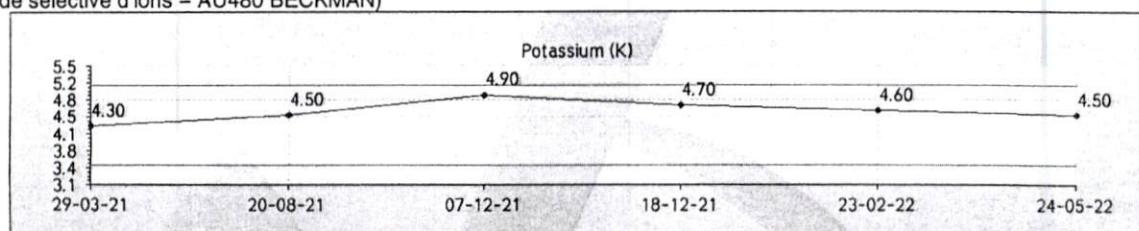
Potassium (K)

(Electrode sélective d'ions – AU480 BECKMAN)

4,50 mmol/L

(3,50-5,10)

4,60



23-02-2022

Urée

(Dosage enzymatique – AU 480 BECKMAN)

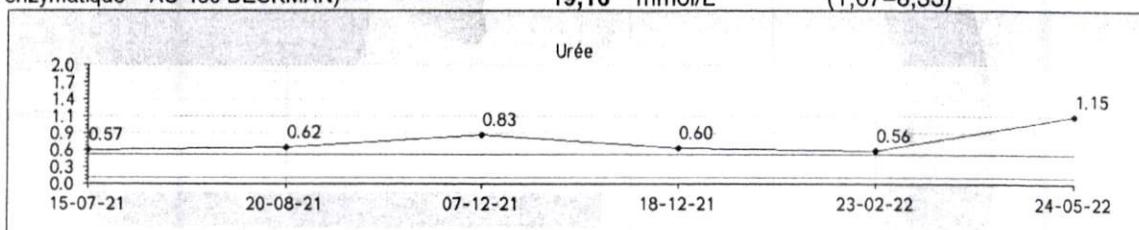
1,15 g/L

19,16 mmol/L

(0,10-0,50)

0,56

(1,67-8,33)



04-05-2022

Créatinine

(Technique enzymatique –AU 480 BECKMAN)

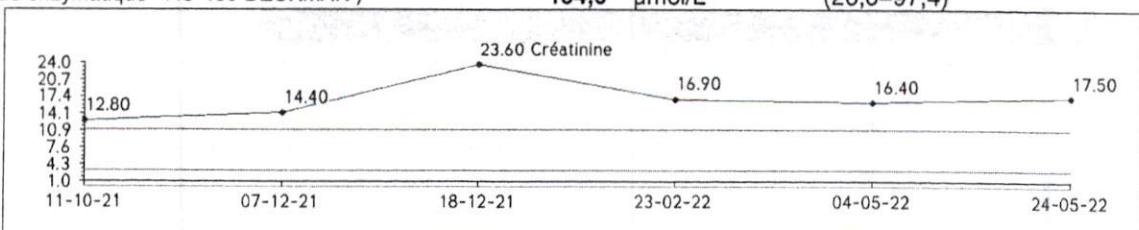
17,5 mg/L

154,9 µmol/L

(3,0-11,0)

16,4

(26,6-97,4)



LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat
My No. 2205240001
Date 24-05-2022

